

Commune de Saint-Antoine-l'Abbaye
Procès-Verbal
Conseil municipal & délibérations
Séance du 30 juin 2023 à 18 heures

Présents : LONGIS Marie-Line, PHILIBERT dit JAIME Michel, MILLIAT Véronique, GRENIER Roland, DIDIER Véronique, GARNIER Christian, GARCIA Brigitte, KUHNE Pablo, CHERON Elodie, VILLARD Bernadette, VEYRAND Pierre, GIRAUD Pascale

Excusés : JOLLAND Marie-Chantal donne pouvoir à Mme DIDIER Véronique, DUC-MAUGE Pascal donne pouvoir à M PHILIBERT DIT JAIME Michel , MARIN Béatrice a donné pouvoir à Mme GARCIA Brigitte , PUECH Julie à donné pouvoir à Mme LONGIS Marie-Line,

Absents : Mathieu JUNIQUE, Julien LANOY,

Secrétaire de séance : Véronique DIDIER

Ordre du jour :

- **Délibérations :**
 - **Election des délégués pour les élections sénatoriales au scrutin de liste (1 000 habitants et plus)**

1/ Choix du secrétaire de séance.

Mme Véronique DIDIER a été élue à l'unanimité.

2/ Election des délégués pour les élections sénatoriales au scrutin de liste (1 000 habitants et plus)

Mme le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mrs GARNIER Christian, VEYRAND Pierre et KHUNE Pablo et CHERON Elodie

Choix de la secrétaire : Brigitte GARCIA

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Une seule liste à été déposée et nommée Les Antonins est composée par

1. Mme LONGIS née GAUCHER Marie-Line, délégué
2. Mr PHILIBERT DIT JAIME Michel, délégué
3. Mme MILLIAT née VERDOIA Véronique, délégué
4. Mr GRENIER Roland, délégué
5. Mme VILLARD née IZERABLE Bernadette, délégué
6. Mr VEYRAND Pierre, suppléant
7. Mme GARCIA née COTTE Brigitte, suppléant
8. M. DUC-MAUGE Pascal

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 16
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 16

Mme le Maire proclame les résultats définitifs et annonce que la liste A Les Antonins est élus à 16 voix.

Commune de Saint-Antoine-l'Abbaye
Procès-Verbal
Conseil municipal & délibérations
Séance du 30 juin 2023 à 18 heures

Signatures

Mme le Maire,
Mme LONGIS Marie-Line.

Le secrétaire,
Mme DIDIER Véronique